

Énergie La Communauté urbaine met le turbo pour développer les réseaux de chaleur qui, de l'hôpital aux foyers privés, alimentent déjà l'équivalent de 28.000 logements

Coup de chaud sur le Grand Nancy

La fumée blanche qui, tout à côté du Kinépolis, s'élève dans les airs ? C'est celle de la chaufferie Victor qui, via un réseau de distribution baptisé Saint-Julien/Kennedy, alimente en chaleur le commissariat central, l'hôpital ou encore les logements de la Tour Joffre. Mais cette fumée blanche, ce pourrait être aussi celle qui annonce une nouvelle ambition énergétique.

Pour cause : à la faveur du renouvellement d'une délégation de service public sur 20 ans, le Grand Nancy met le turbo pour le développement de ce type de réseau de chaleur dont la majeure partie est produite à partir d'énergie renouvelable ou de récupération. C'est notamment de la biomasse, avec l'exploitation de ressources locales dans un rayon de 80 km et des compléments, si nécessaire, en gaz et fioul domestique. Avantage : une TVA réduite. C'est, bien évidemment, une « plus value énergétique et environnementale », souligne Jean-François Husson.

Prix : 10 à 23 % de baisse

Pour le vice-président de la CUGN, il s'agit de conforter la place de Nancy qui « figure au rang des cinq agglomérations en pointe dans ce domaine » avec un équivalent de 28.000 logements déjà alimenté. D'autant que le Grand Nancy aura dans son giron, à partir de juillet prochain, la chaufferie du plateau de Haye et son réseau de chaleur qui appartenaient jusqu'alors à l'OPH. Le « patrimoine » comprend également le réseau de chaleur Blandan-Médreville.

C'est tout cet ensemble que le Grand Nancy a donc mis sur la table en lançant un appel d'offres pour la gestion mais aussi et surtout le développement de ces installations. Un seul candidat a répondu. « Nous avons négocié serré en lui demandant plusieurs fois de revoir sa copie », martèle Jean-



■ La chaufferie Victor (ici un robot en action) va être musclée.

Photo F. MERCENIER

François Husson

Résultat : les tarifs de vente de chaleur seront en forte baisse. De 10 à 23 % selon les réseaux de distribution ! Soit de 63 à 73 € le MWh.

Centre pénitentiaire, Printemps, immeubles Grand Cœur...

L'autre élément majeur, c'est que Dalkia, qui a décroché le marché, s'engage à augmenter de plus de 40 % l'énergie distribuée sur le réseau Saint-Julien/Kennedy dans les 5 ans. Et à

construire une nouvelle chaudière au bois au sein de la chaufferie Victor existant sur les Rives de Meurthe.

Concrètement, ces développements devraient permettre de raccorder dans le quartier gare des consommateurs potentiels comme la Tour Thiers, la FNAC, le Printemps, de nourrir en calories les nouveaux bâtiments de Nancy-Grand Cœur et Rives de Meurthe, de faire monter en température les quartiers Sainte-Catherine-Stanislas avec la ca-

serne Thiry, l'Hôtel de Ville, l'Opéra, la cité administrative... Sur le plateau de Haye, c'est même le centre pénitentiaire qui devrait être intéressé. « Nous allons faire baisser les émissions en CO2 sur l'agglomération », insiste Jean François Husson. « Pour le seul réseau Saint-Julien ce sera l'équivalent de 12.000 tonnes de CO2, soit ce que rejettent 6.500 véhicules parcourant 15.000 km par an ». De là à dire que ça roule pour la chaleur, il n'y avait plus qu'un pas.

Ghislain UTARD

Incinération : la chute des prix !

De la chaleur ? L'usine d'incinération des ordures ménagères de Ludres en produit évidemment déjà. Mais sans que le potentiel soit totalement exploité. Ce devrait être bientôt le cas dans le cadre d'un contrat avec des industriels voisins.

Mais la nouveauté à Ludres, dont le contrat d'exploitation arrive à échéance, c'est la baisse annoncée du prix d'incinération à la tonne payée par le Grand Nancy. Cette baisse est spectaculaire puisque la société Veolia, qui a remporté la délégation d'exploitation pour dix ans face à trois autres

concurrents, facturera la tonne à environ 56 euros contre 108 auparavant !

Une part significative de cette réduction du coût est liée au fait que l'usine, hors travaux de mises aux normes à réaliser, est désormais amortie. Reste à voir dans quelle mesure les foyers profiteront de la chute des prix de traitement, sachant que la taxe a déjà baissé. Le Grand Nancy doit en effet investir dans des équipements de valorisation, dans les déchetteries, les conteneurs enterrés... Reste que la collectivité se dégage là une marge de manœuvre. Et que l'évolution est plutôt bon signe pour les contribuables.